

Où nous trouver et comment nous contacter ?

Sur internet et sur les réseaux sociaux : www.asttlyon6.com, Facebook ASTT Lyon 6, Instagram asttlyon6, Twitter @asttlyon6

Pour nous contacter par mail : asttlyon6@gmail.com

Pour contacter notre entraîneur principal Vincent Dupeuble : 06 63 57 73 80 / vd0175@gmail.com

Envoi des dossiers au format papier : Vincent Dupeuble – ASTT Lyon 6, 88 rue Anatole France, Appt C003, 69800 SAINT PRIEST

Certificat médical ou Auto-questionnaire de santé ?

La pratique du Tennis de Table, en loisir comme en compétition, doit faire l'objet d'une non contre-indication médicale.

Jusqu'à présent, la présentation d'un certificat médical était obligatoire au minimum tous les 3 ans, avec un auto-questionnaire de santé entre deux certificats. Depuis cette année, et uniquement pour les mineurs, un questionnaire de santé (complété si possible par l'enfant, mais sous la responsabilité des parents) est aussi possible. A télécharger sur notre site Internet.

Pour les adultes, les modalités restent identiques (Certificat tous les 3 ans, auto questionnaire entre 2 certificats)

Certificat médical (délivré par un médecin) : non contre-indication à la pratique du Tennis de Table (en compétition pour les compétiteurs). Obligatoire pour une première adhésion puis renouvellement tous les 3 ans minimum.

Auto-questionnaire de santé (si certificat médical précédent datant de moins de 3 ans) : à [télécharger](#) sur notre site internet.

A remplir par l'adhérent ou par son représentant légal pour les mineurs.

Répondre à toutes les questions. Si la réponse est NON à toutes les questions, remplir et joindre l'attestation (sans les questions) située en bas du document à votre fiche d'inscription (ou scanner et renvoyer par mail à Vincent Dupeuble).

Si la réponse est OUI à l'une des questions, un nouveau certificat médical est nécessaire.

Paiement de la cotisation annuelle

Le paiement peut se faire par chèque à l'ordre de ASTT Lyon 6 (envoi avec la fiche d'inscription et le document médical).

Il peut aussi se faire par virement bancaire directement sur le compte du club. Pour le Virement, utiliser l'IBAN ci-dessous :

ASTT Lyon 6 IBAN : FR76 1027 8073 2500 0203 4820 113 BIC : CMCIFR2A

Assurance FFTT

La licence validée par l'ASTT Lyon 6 pour chaque licencié inclut une assurance souscrite par la Fédération Française de Tennis de Table auprès de la compagnie MAIF (conditions sur le site de la FFTT : <http://www.fftt.com/site/jouer/licences/assurance>).

Lieux de pratiques et créneaux

- GYMNASSE du Collège BELLECOMBE : Collège Bellecombe, 10 rue de la Gaîté 69006 LYON, sous-sol du bâtiment principal.
Mardi 17h30-19h30 (enfants et jeunes)
- GYMNASSE CRILLON : 27 Rue Crillon 69006 LYON
Samedi 9h-10h30 (jeunes) et 10h30-11h45 (enfants)
- GYMNASSE TRONCHET : 3ème étage Complexe sportif, 125 rue Tronchet 69006 LYON
Lundi 18h-19h30 (enfants et jeunes), Lundi 19h-20h (Féminines), Lundi 20h-22h (adultes), Jeudi 18h-20h (5-8 ans, enfants, jeunes),
Jeudi 20h-22h (adultes compétition)
- GYMNASSE de l'École SAINT JOSEPH DES BROTEAUX, 5ème étage, 19 rue Masséna 60006 LYON
Mercredi 16h-17h15 (enfants), 18h-20h (jeunes compétition), 20h-22h (adultes compétition libre)

Mécénat : vous pouvez nous aider !

Vous (ou votre entreprise) pouvez faire un don pour soutenir votre club. Il ouvre droit à une réduction d'impôts de 66 % du montant versé pour les particuliers et de 60 % pour les sociétés. Un reçu fiscal vous sera délivré par l'ASTT Lyon 6.

Pour tout don ou pour toute idée d'entreprise susceptible de soutenir l'ASTT Lyon 6 (PME locale ou plus grand groupe), contacter Vincent AZIBERT (06 80 35 40 09 ou vincent.azibert@gmail.com)

Partenaire matériel du club

WENJA est le partenaire matériel de tennis de table de l'ASTT Lyon 6. Tous les adhérents du club bénéficient de 15% de réduction.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à notre entraîneur Vincent DUPEUBLE - contact@wenja.fr

Avec le soutien de nos partenaires

Maison Tourtiller

Wenja
Le Tennis de Table pour tous

